

Pays de Caux Témoignage

Harcelée et condamnée à changer de collège

Harcèlement scolaire

La scolarité de Sophia*, notamment ses trois premières années de collège ont été particulièrement difficiles. Sa mère témoigne.

“Un jour, alors qu'elle avait du mal à faire ses devoirs, je lui ai demandé ce qu'elle attendait. Elle m'a répondu 'De toute façon, un jour, je vais me suicider'". Ces mots font froid dans le dos. Ils ont bouleversé Marie*, la maman de Sophia, alors en 5^e.

“On me dit que je suis moche, on me tape sur la tête, on me fait peur dans les couloirs...”

L'histoire commence en septembre 2019 lorsque Sophia entre en 6^e, dans le collège de son secteur. “Ça se passait. Ni plus, ni moins. Au départ je ne me suis pas trop rendu compte que quelque chose clochait”, se souvient Marie, sa maman. Au printemps suivant, le premier confinement lié au Covid 19 permet à la jeune adolescente de respirer. De retour au collège, elle n'est pas heureuse d'aller en cours mais s'y rend sans rechigner et passe en 5^e. “J'ai pris conscience qu'il y avait un problème quelques semaines après la rentrée”. C'est donc lors d'un échange autour des devoirs que le mot sort de la bouche de Sophia. “Suicide”. Sa mère prend la situation très au sérieux et emmène la jeune fille aux



Le harcèlement scolaire que Sophia a subi a contraint sa mère à la changer d'établissement. Une double peine pour la jeune adolescente qui a, malgré tout, obtenu son brevet des collèges

urgences pédiatriques de Jacques-Monod, à Montivilliers. “Elle y passera 10 jours, dont deux en isolement. Je savais que c'était pour son bien, qu'elle n'y était pour rien mais c'était comme une punition, pour moi aussi”. Après cet épisode douloureux, Sophia parle. Plusieurs prénoms reviennent. Grâce aux périodes de confinements successifs, elle traverse tant bien que mal son année scolaire. Alors qu'elle entre en 4^e, Marie découvre que sa fille s'auto-mutilait avec son compas. Elle confie alors ce qu'elle subit au collège : “On me dit que je suis moche, on me tape sur la tête, on me fait

peur dans les couloirs...”. Particulièrement attentive à l'état de sa fille, Marie prend la décision de la changer d'établissement.

Une plainte déposée... contre la maman

Du côté de l'établissement, l'inquiétude semble nettement moins importante. “La principale me dit que les élèves ont été reçues, qu'elles n'ont pas l'impression de faire quelque chose de mal. Effectivement, elles n'aiment pas ma fille, mais pas de quoi parler de harcèlement. Les parents n'ont même pas été convoqués”, déplore Marie. Un épisode va venir rebattre les cartes. Elle se

rend au collège récupérer le document permettant d'inscrire sa fille ailleurs. Elle croise la jeune élève qui se moque de Sophia à répétition. Marie la voit regarder Sophia avec méchanceté et l'interpelle. “Tu n'en as pas marre d'embêter ma fille?”. L'élève lui répond, avec vulgarité qu'elle “s'en bat les c*****”. Excédée, la maman lui demande de se taire. Cet échange sera répété à la direction par la jeune fille, si bien que Marie recevra un mail lui interdisant d'approcher de l'établissement, l'accusant d'un “comportement inapproprié” et lui indiquant qu'un “signalement a été fait à la gendarmerie”. “Ma fille était victime de harcèlement et je n'avais plus le droit de la déposer à la grille?”. Difficile à croire. Pourtant, même le courrier qu'elle adressera au rectorat restera sans réponse.

La mère de l'adolescente vindicative portera plainte contre Marie. “J'ai été convoquée à la gendarmerie. Heureusement j'avais déposé une main courante le jour de l'altercation. J'ai été prise au sérieux et la plainte a été classée sans suite”. Sophia a changé de collège. Elle a eu du mal à reprendre confiance en elle et à faire confiance aux autres, mais elle a obtenu son brevet. “Nous n'avons rien lâché. Mais au final, c'est elle qui, victime, a dû s'adapter à un nouveau lieu, avec d'autres élèves”. Victime, avec le sentiment d'être condamnée.

Anaëlle Dessoie

■ *Les prénoms ont été modifiés.



AVEC BAISSE LES WATTS RÉDUISEZ JUSQU'À 30% VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE

TPE / PME, pour vous aider à réduire votre consommation d'énergie, Baisse les Watts vous accompagne en vous proposant gratuitement :



UN CARNET DE BORD ÉNERGIE EN LIGNE

UN CONSEILLER POUR VOUS ACCOMPAGNER

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS DE VOTRE MÉTIER



Dès aujourd'hui, agissez en rejoignant le programme gratuit Baisse les Watts : scannez ce QR Code, rendez-vous sur baisseleswatts.fr ou contactez-nous par téléphone au **01 81 69 81 92** Service gratuit * prix appel du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

